



Je risque ma place si je porte plainte et que cela ce sache.

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 27 mars 2008

Il n'est pas toujours facile de porter plainte contre certain bar car j'ai une profession ayant un contact important et obligatoire avec de nombreuse personnes dont des bars. Comment faire car cela me dérange mais je risque ma place si je porte plainte et que cela ce sache.

Réponse :

Allez au commissariat de police le plus proche et expliquez votre situation.